

# RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

## 1. NOM DU MEDICAMENT VETERINAIRE

CANIGEN CHPPi/LR

## 2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Une dose de 1 mL contient :

### **Substance(s) active(s) :**

#### Lyophilisat

Virus vivant atténué de la maladie de Carré (CDV), souche Lederle.....  $10^{3.0} - 10^{4.9}$   
DICC<sub>50</sub> (\*)

Adénovirus canin de type 2 vivant atténué (CAV-2), souche Manhattan.....  $10^{4.0} - 10^{6.0}$   
DICC<sub>50</sub> (\*)

Parvovirus canin vivant atténué (CPV), souche CPV780916 .....  $10^{5.0} - 10^{6.8}$   
DICC<sub>50</sub> (\*)

Virus parainfluenza canin vivant (CPIV) atténué, souche Manhattan.....  $10^{5.0} - 10^{6.9}$   
DICC<sub>50</sub> (\*)

(\*) DICC<sub>50</sub> : dose infectant 50 % des cultures cellulaires

#### Suspension

*Leptospira interrogans canicola* ≥ 80 % de  
inactivé..... protection (\*)

*Leptospira interrogans icterohaemorrhagiae* ≥ 80 % de  
inactivé..... protection (\*)

Virus rabique inactivé, souche VP12..... ≥ 1 Unité  
Internationale

(\*) 80 % de protection chez le hamster (selon l'essai d'activité de la monographie 447 de la Pharmacopée Européenne).

**Adjuvant(s) :**

Hydroxyde d'aluminium gel 0,1 mL  
3 %.....

**Excipient(s) :**

Composition qualitative en excipients et autres composants
<u>Lyophilisat :</u>
Hydroxyde de potassium
Lactose monohydraté
Acide glutamique
Phosphate monopotassique
Phosphate dipotassique
Gélatine
Chlorure de sodium
Phosphate disodique anhydre
Eau pour préparations injectables
<u>Suspension :</u>
Hydroxyde de sodium (pour ajustement du pH)
Saccharose
Phosphate dipotassique

Phosphate monopotassique
Tryptone
Chlorure de sodium
Phosphate disodique anhydre
Eau pour préparations injectables

Lyophilisat et suspension pour suspension injectable.

### **3. INFORMATIONS CLINIQUES**

#### **3.1 Espèces cibles**

Chiens.

#### **3.2 Indications d'utilisation pour chaque espèce cible**

Chez les chiens à partir de 3 mois d'âge :

Immunisation active contre la maladie de Carré, l'hépatite infectieuse canine, les infections par l'adénovirus de type 2 et le virus parainfluenza canin, la parvovirose, la rage et les leptospiroses dues à *L.interrogans* séro groupe *canicola* et *L.interrogans* séro groupe *icterohaemorrhagiae*.

#### **3.3 Contre-indications**

Aucune.

#### **3.4 Mises en garde particulières**

Il est recommandé de traiter les animaux contre les parasites intestinaux au moins 10 jours avant la vaccination.

La présence d'anticorps d'origine maternelle est susceptible d'interférer avec la prise vaccinale.

#### **3.5 Précautions particulières d'emploi**

##### **Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles**

Vacciner uniquement les animaux en bonne santé.

Après vaccination, les souches vaccinales virales vivantes peuvent diffuser chez des animaux vaccinés sans aucune conséquence pathologique.

## Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

En cas d'auto-injection accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

## Précautions particulières concernant la protection de l'environnement

Sans objet.

## Autres précautions

Aucune.

### 3.6 Effets indésirables

Chiens :

Fréquent (1 à 10 animaux / 100 animaux traités) :	Gonflement au site d'injection <sup>1, 2, 3</sup> , Réaction au site d'injection <sup>1, 2, 3</sup> , Œdème au site d'injection <sup>1, 2, 3</sup> , Nodule au site d'injection <sup>1, 2, 4</sup> . Léthargie <sup>1</sup> .
Rare (1 à 10 animaux / 10 000 animaux traités) :	Douleur au site d'injection <sup>1, 2, 3</sup> , Prurit au site d'injection <sup>1, 3</sup> Hyperthermie <sup>1</sup> , Anorexie <sup>1</sup> Troubles du tube digestif <sup>1</sup> (par exemple Diarrhée, Vomissements) Réaction d'hypersensibilité <sup>5</sup> (par exemple Anaphylaxie, Réaction allergique cutanée telle qu'Œdème allergique, Erythème urticaire, Prurit allergique)

<sup>1</sup> Signes transitoires

<sup>2</sup> Modérés

<sup>3</sup> Disparaissent spontanément en 7 à 14 jours

<sup>4</sup> Disparaît spontanément

<sup>5</sup> En cas de choc anaphylactique, un traitement symptomatique approprié doit être administré

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament vétérinaire. Les notifications doivent être envoyées, de préférence par l'intermédiaire d'un vétérinaire, soit au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou à son représentant local, soit à l'autorité nationale compétente par l'intermédiaire du système national de notification. Voir également la rubrique « coordonnées » de la notice.

### **3.7 Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte**

Ne pas utiliser durant tout ou partie de la gestation et de la lactation.

### **3.8 Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions**

Aucune information n'est disponible concernant l'innocuité et l'efficacité de ce vaccin lorsqu'il est utilisé avec un autre médicament vétérinaire. Par conséquent, la décision d'utiliser ce vaccin avant ou après un autre médicament vétérinaire doit être prise au cas par cas.

### **3.9 Voies d'administration et posologie**

Après reconstitution du lyophilisat à l'aide de la suspension, administrer par injection sous-cutanée une dose de vaccin selon le schéma vaccinal suivant :

Primo-vaccination : à partir de 8 semaines d'âge, une injection de

CANIGEN CHPPi/L LYOPHILISAT ET SUSPENSION POUR SUSPENSION INJECTABLE POUR CHIENS suivie d'une injection de CANIGEN CHPPi/LR 3 à 4 semaines après. L'injection de CANIGEN CHPPi/LR ne doit pas se faire avant 3 mois d'âge.

Vaccination de rappel : une injection annuelle de CANIGEN CHPPi/LR.

### **3.10 Symptômes de surdosage (et, le cas échéant, conduite d'urgence et antidotes)**

Aucun effet indésirable autre que ceux mentionnés à la rubrique « Effets indésirables » n'a été constaté après administration d'une surdose de vaccin (10 doses de lyophilisat et 2 doses de suspension).

### **3.11 Restrictions d'utilisation spécifiques et conditions particulières d'emploi, y compris les restrictions liées à l'utilisation de médicaments vétérinaires antimicrobiens et antiparasitaires en vue de réduire le risque de développement de résistance**

La libération des lots par l'autorité de contrôle officielle est requise pour ce produit.

### **3.12 Temps d'attente**

Sans objet.

## **4. INFORMATIONS IMMUNOLOGIQUES**

### **4.1 Code ATCvet**

QI07AJ06

Le vaccin est destiné à induire une immunité active contre le virus de la maladie de Carré, l'adénovirus canin, le parvovirus canin, le virus parainfluenza canin, le virus rabique, *Leptospira interrogans* sérotype *canicola* et *Leptospira interrogans* sérotype *icterohaemorrhagiae*.

## **5. DONNÉES PHARMACEUTIQUES**

### **5.1 Incompatibilités majeures**

Ne pas mélanger avec d'autres médicaments vétérinaires.

### **5.2 Durée de conservation**

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 18 mois.

Durée de conservation après reconstitution conforme aux instructions : à utiliser immédiatement.

### **5.3 Précautions particulières de conservation**

À conserver et transporter réfrigéré (entre 2 °C et 8 °C)

Ne pas congeler.

Protéger de la lumière

### **5.4 Nature et composition du conditionnement primaire**

Flacon verre type I  
Bouchon élastomère  
Capsule aluminium

### **5.5 Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments**

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser les dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable au médicament vétérinaire concerné.

## **6. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

VIRBAC  
1ERE AVENUE 2065 M L I D  
06516 CARROS CEDEX

FRANCE

**7. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

FR/V/9537234 7/1990

Boîte de 10 flacons de 1 dose de lyophilisat et de 10 flacons de 1 dose de suspension  
Boîte de 50 flacons de 1 dose de lyophilisat et de 50 flacons de 1 dose de suspension  
Boîte de 100 flacons de 1 dose de lyophilisat et de 100 flacons de 1 dose de suspension

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

**8. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION**

05/11/1990 - 23/09/2010

**9. DATE DE LA DERNIÈRE MISE À JOUR DU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT**

20/12/2024

**10. CLASSIFICATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES**

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).